Présentation du Plan national d'adaptation au changement climatique

Dossier de

de /> la rédaction de H2o March 2025

AgnÃ"s Pannier-Runacher, ministre de la Transition écologique, de la Biodiversité, de la Forêt, de la Mer et de la Pêche, a présenté le 10 mars le Plan national d'adaptation au changement climatique (PNACC-3).

Le constat est d'abord scientifique : le dérÃ"glement climatique concerne déjà l'ensemble du territoire et l'ensemble des Français : +1,7 °C en moyenne en France hexagonale depuis 1900 ; 313 communes déclarées en état de catastrophe naturelle dans les Hauts-de-France entre fin 2023 et début 2024 ; 5 000 kilomÃ"tres de littoraux français - soit 20 % de nos littoraux - déjà concernés par l'érosion cà tiÃ"re ; 1,5 million d'habitants exposés au risque de submersion marine ; millions de maisons en zone à risque du retrait-gonflement des argiles. Il est ensuite économique : si la France ne s'adapte pas au dérÃ"glement climatique, les conséquences seront sévÃ"res : le coût des sinistres climatiques pourrait doubler au cours des 30 prochaines années, atteignant 143 milliards d'euros cumulés sur la période 2020-2050. La France pourrait ainsi perdre jusqu'à 10 % de son PIB au cours des cinquante prochaines années si la température mondiale augmente de +2 °C et le surcoût des assurances lié au changement climatique pourrait atteindre 35 % d'ici 2050.

Le PNACC édicte 52 mesures et plus de 200 actions concrÃ"tes qui s'articulent autour de plusieurs axes cruciaux : Protéger notre population ; Assurer la résilience des territoires, des infrastructures et des services essentiels ; Adapter les activités humaines pour assurer la résilience économique et la souveraineté alimentaire, économique et ©nergé de notre pays à +4 °C ; Protéger notre patrimoine naturel et culturel ; Mobiliser toutes les forces vives de la Nation pour réussir l'adaptation.

PNACC-3 document intégral -Â dossier de presse